

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 13

Artikel: Le cirque Soullier, en Chine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le cirque Soullier, en Chine.

Personne à Lausanne n'a oublié le cirque Soullier, dont la belle troupe donna, il y a quelques années, sur la place de la Riponne, une série de représentations qui eurent le plus grand succès. Après avoir fait les délices des Lyonnais, cette même troupe alla à Naples et de Naples chez le grand-turc, qui ne pouvait se lasser d'admirer ses écuyères. De Constantinople, l'intelligent et aventurier directeur, M. Soullier, s'est rendu en Chine, emmenant avec lui tous ses artistes, tous ses chevaux et un matériel considérable.

A la suite de ce voyage vraiment extraordinaire, effectué à pied, entouré d'entraves et de périls de toute espèce, le cirque Soullier, faisait en octobre derniers ses débuts à Sanghaï.

Cette entreprise hardie et sans précédente pourrait certainement fournir à plus d'un écrivain le thème d'une histoire pleine d'intérêt et d'originalité.

« Nous croyons pouvoir affirmer, dit le *Courrier de Sanghaï*, que cette troupe est la première au monde qui ait eu l'audace d'entreprendre un voyage de 6000 lieues *par terre* à travers la Valachie, la Moldavie, la Russie, la Sibérie, la Mongolie et finalement la Chine ! Quel est le mortel qui se soit jamais mis à la tête d'une compagnie de ce genre et qui ait osé affronter les périls des rochers du terrible désert de Gobi, cette ancienne mer, maintenant desséchée ? A n'en pas douter, ce voyage fera époque dans les annales du monde artistique.

» A son départ de Constantinople, il y a cinq ans, la compagnie Soullier se composait de 70 personnes, hommes et femmes, en outre un haras de 80 chevaux, du matériel immense requis pour une telle entreprise. Après avoir émerveillé les populations moldaves, russes, sibériennes, géorgiennes, etc., qui n'avaient jamais assisté à pareille fête, la troupe équestre réussit enfin à atteindre Kachta, l'extrême frontière de la Mongolie, en 1869 ; là seulement commencèrent les désastres devant lesquels tout autre homme que M. Soullier aurait reculé et rebroussé chemin.

» Un Mongol entreprend de transporter en quarante jours toute la compagnie, le matériel et les provisions, sur 164 chameaux. La caravane se met en route pour Kalkan ; les souffrances et le froid qu'elle eut à endurer dépassent les bornes de l'imagination ; qu'il suffise de dire qu'un des palefre-

niers fut littéralement gelé et que son corps put être conservé pendant une semaine, jusqu'à l'arrivée de la troupe à Oulga, où M. Soullier se décida à passer le reste de l'hiver ; à cet effet, la tente fut érigée et tous les préparatifs pour donner les représentations presque terminés, lorsqu'une armée de 100,000 Tartares mise en déroute par les troupes victorieuses de la Sibérie et de la Turquie d'Asie, fut annoncée comme se portant sur Oulga.

» A l'arrivée de ces nouvelles, les habitants se sauvent dans les montagnes avoisinantes. Que faire ? M. Soullier se place, ainsi que sa compagnie et tout son établissement, sous la protection du consul de Russie. Huit longs mois furent passés ainsi ! La fortune que le directeur avait réussi à amasser depuis son départ d'Europe diminua sensiblement. On ne s'en étonne pas lorsqu'on pense que les frais quotidiens étaient de 800 fr. !

» Pour comble de malheurs, la nouvelle des horribles massacres de Tientsin arrive ; c'est alors que la majorité de la compagnie, parmi laquelle se trouvaient tous les musiciens, refuse de procéder à Pékin et se décide à rebrousser chemin.

» M^{lle} Clémentine Soullier, cette *Perle de l'Orient*, ainsi que la nomment les journaux de Saint-Petersbourg, est tellement effrayée en apprenant les outrages auxquels les monstres de Tientsin soumettent les femmes, qu'elle en perd la raison et, jusqu'à ce jour, nous sommes désolés de le dire, elle ne l'a pas recouvrée. N'importe, M. Soullier a résolu de continuer l'itinéraire qu'il s'est tracé, et la route de Kalkan se trouvant libre, il plie bagage et continue son chemin avec le restant de son établissement.

A Kalkan, le haut fonctionnaire chinois refuse de le laisser entrer dans la ville sans un permis des autorités de Pékin ; voilà donc M. Soullier obligé de camper à la belle étoile ! pas dans l'acceptation du mot, cependant, car pendant les cinq semaines suivantes, il eut à éprouver les rigueurs d'une saison pluvieuse et glaciale. La tente, les costumes, furent réduits en pourriture et impossible de s'en procurer de nouveaux ! Enfin, notre chargé d'affaires à la légation de France à Pékin, auquel M. Soullier avait envoyé un courrier, envoie un mandarin et un interprète qui l'aident à atteindre Tientsin.

« De Tientsin la compagnie Soullier est arrivée par vapeur dans notre ville, où, nous sommes heureux de dire que grâce aux constants efforts que la direction et le personnel s'efforcent de faire pour

varier les plaisirs des habitants, M. Souiller a été à même de se relever, et nous avons lieu de croire qu'il n'a qu'à se féliciter de la réception qui lui a été faite au Cirque-Impérial de Constantinople. »

Quelques remarques sur la population de la France.

Le Docteur Bertillon a publié, l'année dernière, une série d'observations très intéressantes sur la population de la France, comparée à celle de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ces divers pays ont sous ce rapport des dissemblances qu'on ne supposerait point si les chiffres de travaux statistiques exacts n'étaient là pour le prouver.

C'est ainsi que 1000 habitants, dont l'âge est compris entre 15 et 60 ans, c'est-à-dire à peu près aptes à la reproduction, ne fournissent, année moyenne, en France que **42** naissances; mais **61** en Angleterre! Non seulement cette énorme différence dans la fécondité existe entre les deux nations rivales, mais elle s'accroît tous les jours de plus en plus, car, tandis qu'en Angleterre la *natalité* tend à l'accroissement, en France elle diminue notablement; au commencement du siècle la France comptait annuellement environ 37 naissances par 1000 habitants de tout âge, et elle n'en compte que 26 aujourd'hui, (35 en Angleterre).

La *mortalité* des deux nations est au contraire presque identique (23 pour 1000). Il résulte de là que la race anglo-saxonne se multiplie infiniment plus vite que la race latine.

Le détestable système de la conscription et des armées permanentes, en reculant l'âge de l'établissement des jeunes familles, en tarissant une source importante des produits du travail national, est une des causes les plus puissantes de cette infériorité qui, si elle persiste, aura pour issue fatale d'amoindrir de plus en plus, de faire disparaître la race française sous les flots toujours grossissants des Anglo-Saxons et des Germains.

Il s'en faut de beaucoup que 1000 Français, 1000 Anglais, 1000 Allemands représentent des groupes ayant une même valeur; en effet, tandis qu'en France ce nombre d'habitants ne renferme que **257** enfants au-dessous de 14 ans, on en compte **333** en Angleterre et **348** en Prusse. Les nombres des vieillards sont dans des rapports encore plus différents, puisque, sur ces 1000 habitants, la France compte **108** vieillards au-dessus de 60 ans, l'Angleterre seulement **73**; mais la Prusse **57** et la Confédération autrichienne seulement **53**. Il résulte de là que pour nourrir 1000 personnes, la France a 635 adultes de 14 à 60 ans, c'est-à-dire aux âges de travail, de production et de fécondité, et **365** consommateurs stériles, tandis que la Prusse et l'Angleterre n'ont que **595** producteurs pour **405** exclusivement consommateurs; il est vrai que sur ces 405 consommateurs purs, l'Angleterre en a **333** et la Prusse **348** qui sont l'espoir de l'avenir et qui rendront avec usure les avances qui leur sont faites, mais la France en a seulement **257** qui lui offrent cette espérance, puisqu'elle a **108** vieillards à nourrir et ses voisins seulement **73**, **57**, ou **53**. Certes, cette charge pieuse n'est pas une force, mais du moins c'est une gloire! Si les choses étaient vraiment ainsi, ayant **40** à **50** vieillards de plus à soutenir, nous aurions pour y subvenir 40 producteurs de plus, et notre condition présente resterait au moins égale à celle de nos émules, mais la conscription et l'armée permanente changent entièrement ces conditions, puisque par 1000 hommes de tout âge, il faut en retrancher **40** à **50**, choisis parmi les plus valides qui sont pris par le service militaire (environ 4 fois moins chez les deux autres nations); **40** à **50** vigoureux producteurs changés en consommateurs stériles! **40** à **50** jeunes hommes qui ailleurs font déjà des chefs de famille, changés en propagateurs de mauvaises mœurs et de maladies infectieuses! enfin **40** à **50** hommes libres devant être soumis comme tous à la loi commune, devenus tout à coup

et dès leur entrée dans la vie vassaux d'une loi dracennienne et sanguinaire!

Si la France persévère dans cette funeste institution, elle court à la dégradation physique et morale de sa population.

Tzanson de veneindze.

AIR de la *Fili d'au quatorze*.

Noutrè dzein san per lè vegnè,
Lè z'oude-vo lutzeyi ?
Quand lai a dai ballés gourgné,
Fà plliési dè veneindzi.

No farein

Dâu bon vin,

Vaut ringà lè plliè solido,
Foudra que sè tignan bin.

Se n'ain dai croûtiè veneindzè,
Se lo vin n'è pas tant fort,
Faut tot parâi qu'on s'arreindzè,
Lo bon Dieu n'a jamé tort;

Mâ s'on vâu

Tsacon pau

Ein bâire soveint dou verro
Po sè manteni dzoïâu.

Volliâi-vo gottâ na gotta,
Onna gotta dè colon;
Ne fâ pas fère la potta,
N'è-t-e pas que l'è d'âu bon ?

L'è dâu mâi,

Vâi ma fâi :

Foudra bin comptâ lè verro,
N'èin foudra bâire que trâi.

Clliâu bravettè veneindjâusè,
Fan l'ovrâdzo à tzavon,
Et fan pas lè z'èpouâirâusè
Por on pou dè remolon.

Faut vouâiti,

Sè veilli

Se la galésa Julie
Laissè ôquîè à grappelhi.

Ne restè pe rein que clli'orna,
Dépatzi-vo, brave dzein;
N'allâ pas passâ la borna
Et couilli su lo vesin.

Eh ! ioû hé !

Tot è fé ;

Po lo ressat, la Jeannette
No va fère dai brecé.

Vouâitcè veni lè breintare,
Minant lè fellie à lâu bré;
Lo menètrey et son frère,
Lè faran veri sta nè :

La Marion,

La Suzon,

Avoué la grôcha Sabine,
Cein va fère on bi tredon.

L. F.

Il y a cent ans que fut achevée et inaugurée la salle de spectacle du château de Versailles, dite salle de l'Opéra, où se réunit aujourd'hui l'Assemblée nationale.